

Postulat**Mise en œuvre de la stratégie fédérale «Migration et santé»: ouvrir les offres de prévention et de promotion de la santé à la population migrante**

Sur le site de l'Etat de Vaud, sous le titre - Vivre dans le canton de Vaud - il est rappelé que le Canton de Vaud est l'un des cantons où la proportion de la population étrangère est la plus importante de Suisse (29% de la population résidente). Cette population se caractérise par une grande diversité. Plus de 160 nationalités différentes se côtoient et coexistent sur notre sol. Outre le district de l'Ouest lausannois (totalisant 43% de population résidente étrangère), ceux d'Aigle, de Lausanne, de Nyon et de la Riviera - Pays-d'Enhaut accueillent une proportion de la population étrangère supérieure à la moyenne cantonale. En Suisse, les étrangers représentent un bon cinquième de la population. Si l'on considère la population active, cette proportion atteint même un quart. La population étrangère en Suisse finance largement le système de santé helvétique, car les étrangers sont nettement plus jeunes en moyenne que les Suisses. Toutefois, dans leurs groupes d'âge, il est établi que les migrants sont davantage exposés à des problèmes de santé et qu'ils accèdent moins facilement à notre système de santé. Souvent, ils ne savent pas suffisamment ce qui constitue un comportement favorable à la santé et les difficultés de communiquer ne sont pas rares.

Plusieurs facteurs pèsent sur la santé des migrants et sont établis de manière indiscutable. Il y a, par exemple, les problèmes de compréhension, les expériences négatives en lien avec la migration, l'insécurité et la discrimination, que ce soit dans le pays d'origine ou en Suisse, pays de résidence. Les épisodes de violence vécus par des personnes venant de régions en guerre peuvent notamment avoir pour conséquences des symptômes somatiques et émotionnels. Les conditions de vie et de travail, la trajectoire personnelle, la formation des migrants sont très souvent fortement marquées par la précarité. Ils sont aussi davantage touchés par la pauvreté et le chômage que la population suisse et peuvent présenter des signes précoces d'usure et de fatigue en raison d'un travail physiquement astreignant. En outre, ils font plus souvent partie des couches défavorisées de la société, ce qui a également une influence sur la santé.

Différentes études consacrées à la situation sanitaire des migrants ont été réalisées ces dernières années. Il en ressort que, comparé à la population suisse :

- l'égalité des chances n'est pas encore garantie pour ce qui est de l'accès aux prestations de santé ;
- la santé psychique est mise en cause par la précarité de leur condition ;
- la problématique des douleurs chroniques est fortement présente;
- la prévalence de maladies comme le VIH/sida, la tuberculose, l'hépatite, le paludisme et les maladies sexuellement transmissibles est plus élevée dans certains groupes de migrants ;
- les cas d'interruptions de grossesse, de contraception déficiente et de mutilations génitales sont plus nombreux chez les migrantes ;
- la santé bucco-dentaire des enfants et des jeunes issus de familles migrantes est déficiente, notamment du fait des coûts des soins ;
- certains groupes de migrants, du fait de leur situation précaire à tous les niveaux, ont plus facilement tendance à adopter des comportements pouvant affecter leur santé (consommation de tabac, manque d'activité physique, mauvaise hygiène alimentaire);
- parmi les jeunes migrants, du fait qu'ils sont "entre deux pays et cultures", se posent de manière spécifique les problèmes d'absence d'insertion professionnelle, de toxicodépendance ou de violence, qui ont un impact sur leur santé.

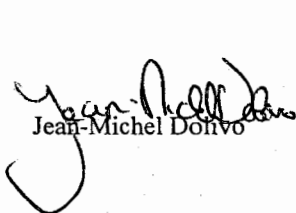
Les migrants se distinguent également sur le plan de la sollicitation du système de santé. Certains ont vécu dans des systèmes de santé très différents du nôtre avant d'émigrer et ne savent pas vraiment comment les choses se passent chez nous. Une méconnaissance des offres existantes, des droits et des devoirs, de même que des obstacles institutionnels ou encore une compétence transculturelle déficiente ont pour effet de désavantager les migrants.

Pour remédier à cette situation, l'Office fédéral de la santé publique OFSP a fixé des priorités pour la période 2008 à 2013 et a défini son action de la manière suivante : la stratégie fédérale migration et santé vise à améliorer le contexte sanitaire dans lequel vit la population migrante en Suisse et à instaurer l'égalité des chances face au système de santé. Un aspect essentiel de cette stratégie est d'ouvrir les offres de prévention et de promotion de la santé à la population migrante. On retrouve cette volonté stratégique au bilan du Plan stratégique du CHUV 2009-2013 (via le projet «psychiatrie et migrants»), et surtout dans l'objectif global 2.4.: « populations vulnérables : doter le CHUV de compétences interdisciplinaires et de moyens d'intervention répondant aux besoins des individus cumulant des facteurs de vulnérabilité ». Soulignons qu'une politique publique de prévention et de promotion de la santé ciblée est aussi une manière pour les collectivités publiques, en améliorant la santé d'un groupe vulnérable reconnu, de diminuer les coûts de la santé curative, dès lors que la prévention ne coûte presque rien en regard avec le coût des soins. Une telle politique publique doit se concevoir et s'appliquer en lien étroit avec les différentes "communautés" de migrants, leurs associations et les besoins qu'elles expriment.

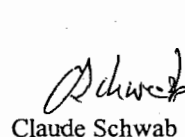
Pour cette raison, les signataires de ce postulat demandent au gouvernement :


1. d'informer le Grand Conseil sur les actions entreprises afin de mettre en oeuvre la stratégie fédérale et cantonale adoptée, non seulement en pensant au CHUV, mais aussi à l'ensemble des prestataires de soins;
2. et plus globalement d'étudier l'opportunité de mettre en oeuvre une véritable stratégie favorisant une ouverture transculturelle des divers organismes du domaine de la santé – des professionnels issus de la migration devant être associés à son élaboration – en vue de soumettre au Grand Conseil un Rapport présentant cette stratégie et les différentes étapes de sa mise en oeuvre.

Lausanne, le 24 août 2010


Jean-Michel Dolivo



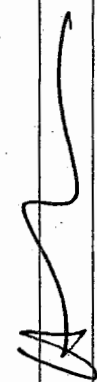

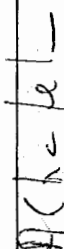
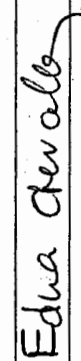


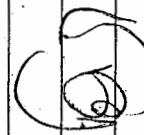
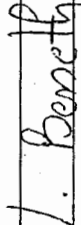


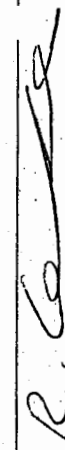

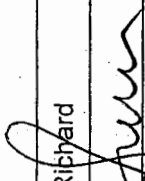
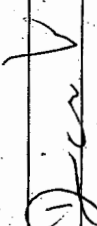
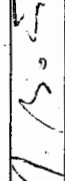

Philippe Martinet


Claude Schwab


Philippe Vuillemin

Souhaite développer et demander le renvoi au Conseil d'Etat

Liste des députés signataires – état au 24 août 2010

Abbet Raphaël	Cachin Jean-François	Dolivo Jean-Michel
Aebi Jean-Robert	Calpini Christa 	Ducommun Philippe
Aellen Catherine	Capt Gloria 	Dufour Claude-Eric
Amarelle Césia 	Chapalay Albert	Durussel José
Amstein Claudine	Chappuis Laurent	Duvoisin Ginette 
Ansermet Jacques	Chatelain André 	Epars Olivier
Apothéloz Stéphanie	Chevalley Christine	Fardel Claude-André
Attinger Doepper Claire	Chevalley Edna 	Favez Jean-Michel
Aubert Mireille	Chevalley Isabelle	Favrod Pierre-Alain
Baehler Bech Anne 	Cherix François	Feller Olivier
Ballif Laurent	Chollet Jean-Luc	Ferrari Yves
Bally Alexis 	Chollet Jean-Marc	Flora-Guttmann Martine 
Bavaud Sandrine	Christen Jérôme	Freymond Cantone Fabienne
Bernhard Maximilien	Clot Bertrand	Gaille Pierre-André
Berseth Verena 	Cornamusaz Philippe	Gay Vallotton Michèle 
Bolay Guy-Philippe	Cornaz-Rovelli Valérie	Girardet Luc 
Bonjour Eric	Courdesse Régis 	Giardon Julien 
Bonny Dominique-Richard	Debluë François	Glutz Félix
Borel Bernard 	Décosterd Anne 	Golaz Florence
Borloz Frédéric	Depoiser Anne-Marie	Golaz Olivier
Bory Marc-André	Deriaz Philippe	Gorrite Nuria
Bottlang-Pittet Jaqueline 	Desmeules Michel	Grandjean Pierre
Brélaz François	Despot Fabienne	Grobéty Philippe
Buffat Marc-Olivier	Devaud Grégory	Grognuz Frédéric
Buffat Michaël	Dind Claudine	Guignard Jean

Liste des députés signataires – état au 24 août 2010

Guignard Pierre	Meyer Roxanne	Rochat Nicolas
Haenni Frédéric	Miéville Michel	Rostan Jacqueline
Haldy Jacques	Modoux Philippe	Roulet Catherine
Haury Jacques-André	Monod Alain	Ruey-Ray Elisabeth
Hurni Véronique	Montangero Stéphane	Saugy Roger
Jaquet-Berger Christiane	Mossi Michele	Savary Marianne
Jaquier Rémy	Mouquin Michel	Schwaab Jean Christophe
Jobin Philippe	Nicolet Jacques	Schwaar Valérie
Jungclaus Delarze Suzanne	Pache Rémy	Schwab Claude
Junod Grégoire	Papilloud Anne	Silauri Alessandra
Kappeler Hans Rudolf	Payot François	Sonnay Eric
Kernen Olivier	Pernoud Pierre-André	Sordet Jean-Marc
Labouchère Catherine	Perrin Jacques	Surer Jean-Marie
Mahaim Raphaël	Pertusio Mario-Charles	Truffer Jean-Jacques
Maillefer Denis-Olivier	Pidoux Jean-Yves	Uffer Filip
Mange Daniel	Pidoux Pierre-André	Venezelos Vassilis
Manzini Pascale	Poncet Gabriel	Villa Sylvie
Marendaz André	Randin Philippe	Volet Pierre
Martinet Philippe	Rapaz Pierre-Yves	Vuillemin Philippe
Mattenberger Nicolas	Rau Michel	Walther Eric
Mayor Olivier	Reichen Gil	Weber-Jobé Monique
Maystre Tinetta	Renaud Michel	Wehrli Laurent
Melly Serge	Rey-Marion Ailette	Wyssa Claudine
Mercier Pierre-Alain	Reymond Philippe	Yersin Jean-Robert
Métraux Béatrice	Rithener Christiane	Zwahlen Pierre